

# NOTE EXPLICATIVE

## POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES

- Pour tous les licenciés :

- 1) Si Certificat Médical (CM) date de **2018 ou avant** : **CM obligatoire**
- 2) Si CM date de **2019 ou 2020** : Remplir l'un des Questionnaire de Santé (QS) Cerfa N° 15699\*01 ou le QS « Renouvellement de licences 2021 » présenté en World.
  - a) Si **NON** à toutes les questions au QS Cerfa : renvoyer à votre club l'Attestation QS en PDF dûment datée et signée.
  - b) Si **NON** à toutes les questions au QS présenté en World : renvoyer le à votre club dûment daté et signé.
  - c) Si **OUI** à une ou plusieurs questions au QS : **CM obligatoire**

- Nouveauté 2021 :

Pour les licenciés Encadrant et/ou Dirigeants (Initiateur, Educateur ou Dirigeant (Président, Secrétaire Général, Trésorier Général de Club ou Comité) n'oubliez pas de cocher une des deux cases sur la feuille FFPJP **SAISON 2021**.

- Pour les nouveaux licenciés :

- **Certificat Médical obligatoire + photo**

- Pour le Club :

Envoyer au CDA par mail : [cd03@petanque.fr](mailto:cd03@petanque.fr)

ou par courrier postal : CDA PETANQUE  
Maison des Sports  
4 Rue Refembre  
03000 MOULINS

Le Bordereau Récapitulatif des licenciés du Club dûment complété.

Pour une question pratique pour la personne qui s'occupe de la saisie des licences, attendre que vous ayez un maximum de licenciés inscrits sur le bordereau avant de le transmettre au CDA.